



PRINCIPE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 4 ou 5 années d'études selon le niveau général de l'élève.

1 ou 2 années préparatoires qui permettent aux étudiants de passer différents concours et trois années de formation en arts graphiques si l'étudiant choisit de poursuivre à l'école supérieure de l'Atelier de Conti.

Une année correspond à l'année scolaire en suivant, à peu près, les vacances de l'académie Aix-Marseille.

La semaine comprend une soixantaine d'heures de travail en et hors atelier.

Tout au long de l'année, sont organisés régulièrement des "rendus" où les élèves exposent leur travail à la critique de professionnels invités.

La dernière année se termine par la présentation d'une thèse, concrétisée par un travail personnel de trois mois (avril, mai, juin) réalisé sous la direction d'un(e) maître de thèse.

À la fin de sa formation, l'élève possède un dossier de ses travaux, confirmé par son diplôme, lui permettant d'accéder à la vie professionnelle.

The training lasts four or five years : the first and second year enables the students to sit for different exams. If the student so wishes, the next three years will be spent learning Graphic Arts.

A year corresponds to the normal school-year. The holidays are almost the same as in the Aix-Marseille regional Education Authority.

Each week is divided into 20 hours of work-group and 40 hours outside the group.

All the year round reports are regularly organized for the students to explain their work to professionals invited for the occasion.

At the end of the last year the student will have to realise a thesis - This is a personal work over three months (april, may, june) under the supervision of a director of studies.

At the end of their training the students will have a complete file of their works including their thesis to prove in concrete terms their professional abilities.



**FICHE D'INSCRIPTION**

année scolaire /

Nom (*en capitales*) **Prénom****Date et lieu de naissance** **Nationalité****Adresse de l'élève****Tél.****Mail****Niveau d'études****Diplômes****L'élève a-t-il déjà exercé une profession ?** **non** **oui** **Laquelle ?****Profession du père** **Profession de la mère****Adresse du père** **Adresse de la mère****Mail père** **Mail mère****Tél. père** **Tél. mère****Les parents sont-ils** **mariés** **divorcés** **autre ?** **Avec qui l'élève vit-il ?****Composition de la famille**

Nom prénom

Date de naissance

Nationalité(s)

Profession

Père**Mère****Frères, sœurs**

--	--



CONTRAT D'INSCRIPTION RÈGLEMENT INTÉRIEUR

• CONDITIONS D'ADMISSION EN PRÉPARATOIRE 1^{re} ANNÉE

L'admission à l'Atelier de Conti se fera après entretien avec l'élève et avec ses parents.

Âge : moins de 17 ans au jour de l'inscription.

• CONDITIONS D'ADMISSION EN PRÉPARATOIRE 2^e ANNÉE

Niveau bac recommandé.

L'admission à l'Atelier de Conti préparatoire 2^e année se fera après entretien avec l'élève et avec ses parents.

• CONDITIONS D'ADMISSION À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE (ARTS GRAPHIQUES)

L'admission à l'école supérieure de l'Atelier de Conti se fera sur la base du travail fourni par l'élève pendant ses années préparatoires à l'atelier, après un entretien et au vu d'un dossier de ses travaux.

La formation se répartit sur 3 années. À chaque fin d'année scolaire, un entretien et le dossier de travaux décideront du passage en année supérieure. La dernière comprend la réalisation d'une thèse, projet personnel à l'élève, sous la direction d'un maître de thèse choisi par lui parmi les professionnels rencontrés durant ses études.

• RÈGLES DE DISCIPLINE

- Les horaires doivent être strictement respectés. Ces horaires, ainsi que les dates de vacances peuvent varier.
- Tout élève en retard ou absent doit prévenir par téléphone et apporter à son retour, une justification de son absence par écrit.
- L'Atelier de Conti se réserve le droit d'exclure momentanément ou définitivement un élève qui serait trop souvent en retard ou absent.

• TRAVAIL

- Chaque élève doit se procurer le matériel nécessaire pour le travail demandé (voir page 5).
- Certains travaux sont à réaliser entièrement à l'atelier, d'autres sont à réaliser partiellement ou entièrement chez soi. Dans tous les cas, ils doivent être rendus au jour et à l'heure dits.
- L'Atelier de Conti se réserve le droit d'exclure momentanément ou définitivement un élève qui ne rendrait pas son travail au jour et à l'heure dits.

• VIE DE L'ATELIER

- Une tenue vestimentaire correcte est exigée.
- Les élèves doivent respecter l'environnement extérieur : mégots dans les cendriers, papiers et autres déchets dans les poubelles.
- Le nettoyage, la remise en ordre et, éventuellement, la préparation de l'atelier à la fin de chaque séance font partie de la formation. Chacun en est responsable.
- Les élèves qui viennent en voiture doivent la garer sur le parking avant le portail.
- Dans l'atelier nous vous demandons de vous respecter mutuellement et d'avoir une attitude courtoise.
- Les téléphones portables doivent être éteints en cours. Les écouteurs individuels sont interdits.

• DISCIPLINE

Un élève de l'Atelier de Conti s'y est inscrit par sa propre volonté afin d'y apprendre le métier qu'il a choisi. Il se doit donc de fournir l'effort nécessaire pour répondre à la quantité de travail demandée. Un élève peut avoir des résultats faibles, mais en aucun cas manquer de persévérance et d'assiduité ni perdre sa foi en son avenir. Nous donnons à cet atelier un esprit sain, nourri par notre expérience professionnelle et apportons à tous les étudiants qui nous font confiance en tous points un résultat des plus performant.

Des exclusions définitives peuvent être prononcées par l'Atelier de Conti à n'importe quel moment de l'année envers un étudiant qui, par son comportement ou son état d'esprit, pourrait devenir un élément indésirable et nuisible au travail des autres étudiants. Dans ce cas, les responsables de l'Atelier de Conti, un intervenant chargé de cours, les parents responsables de l'étudiant et l'étudiant lui-même se réuniraient pour confirmer ou infirmer la décision d'exclusion.

• DROITS D'INSCRIPTION

Lors de l'inscription, chaque personne s'engage et s'oblige à respecter l'ensemble des règles d'organisation et de fonctionnement de l'Atelier de Conti.

Les frais d'inscription restent définitivement acquis par l'Atelier de Conti même en cas de désistement avant la rentrée.

• FRAIS DE FORMATION

L'inscription ne sera définitive qu'après l'acceptation par l'étudiant et ses responsables des conditions du présent contrat. Les frais de formation sont dus intégralement pour toute année scolaire commencée, sauf en cas de résiliation pour cas de force majeure ou pour un motif légitime et impérieux. Dans ce cas, si la résiliation intervient au premier trimestre, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier, 50 % de la totalité de la scolarité restent acquis à l'Atelier de Conti. Si la résiliation intervient au 2^e ou 3^e trimestre, les frais de scolarité restent dus au prorata du temps écoulé depuis le début de l'année scolaire et la date effective d'arrêt de la formation, confirmée par écrit.

Le dossier d'inscription comprend :

- la fiche d'inscription remplie, datée et paraphée
- le contrat (2 pages) rempli, daté, signé, mention manuscrite «lu et accepté»
- la liste du matériel signée



CONTRAT D'INSCRIPTION TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT

préparatoire 1^{re} année

préparatoire 2^e année

art graphique 1 2 3

Premier versement à l'inscription

Frais d'inscription : **310 €**

CES FRAIS RESTENT DÉFINITIVEMENT ACQUIS PAR L'ATELIER MÊME EN CAS DE DÉSISTEMENT AVANT LA RENTRÉE

PRÉPARATOIRE 1^{re} ANNÉE

Coût de la formation annuelle : 5 270 €. Acompte à verser au moment de l'inscription : **1 000 €**

Deuxième versement

- Option 1 : paiement du solde comptant bénéficiant d'une réduction de **170 €** soit **4 100 €** à régler avant le 01 septembre de l'année scolaire concernée.
- Option 2 : paiement du solde en trois versements soit
1 500 € à régler au 01 décembre
1 500 € à régler au 01 février
1 270 € à régler au 01 avril
 Dans ce cas les chèques sont remis à l'inscription et encaissés aux dates indiquées ci-dessus.

PRÉPARATOIRE 2^e ANNÉE

Coût de la formation annuelle : 5 720 €. Acompte à verser au moment de l'inscription : **1 000 €**

Deuxième versement

- Option 1 : paiement du solde comptant bénéficiant d'une réduction de **170 €** soit **4 550 €** à régler avant le 01 septembre de l'année scolaire concernée.
- Option 2 : paiement du solde en trois versements soit
1 600 € à régler au 01 décembre
1 600 € à régler au 01 février
1 520 € à régler au 01 avril
 Dans ce cas les chèques sont remis à l'inscription et encaissés aux dates indiquées ci-dessus.

ARTS GRAPHIQUES 1^{re}, 2^e, 3^e ANNÉE

Coût de la formation annuelle : 7 370 €. Acompte à verser au moment de l'inscription : **1 000 €**

Deuxième versement

- Option 1 : paiement du solde comptant bénéficiant d'une réduction de **170 €** soit **6 200 €** à régler avant le 01 septembre de l'année scolaire concernée.
- Option 2 : paiement du solde en trois versements soit
2 200 € à régler au 01 décembre
2 200 € à régler au 01 février
1 970 € à régler au 01 avril
 Dans ce cas les chèques sont remis à l'inscription et encaissés aux dates indiquées ci-dessus.

À dater de la réception des frais d'inscription et de l'acompte, les signataires disposent d'un délai de rétractation et d'annulation de 8 jours.

Après avoir lu et accepté les termes du présent contrat nous confirmons l'inscription de l'étudiant pour l'année scolaire /

et nous engageons à payer la totalité des frais de scolarité selon le mode de paiement choisi.

Fait en deux exemplaires à le

Mention manuscrite «Lu et accepté»

Signature de l'étudiant

Signature des responsable(s) financier(s)

Signature et cachet de l'Atelier de Conti

PARAPHES



LISTE DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET OBLIGATOIRE

NÉCESSAIRE DÈS LA RENTRÉE

- carnet d'esquisse A4 (Canson XL couverture orange), petit carnet à dessin de poche
- crayons 2h, hb, 2b, cutter, règle, ruban adhésif, tube de colle, ciseaux
- carton à dessins pour format raisin, 2 pinces à dessin, fil à plomb, aiguille à tricoter fine, fusains, chiffon
- godet, palette, pinceaux Raphaël Kaerel n° 8, 12, brosses n° 12, 18, chiffon
- gouaches Linel : blanc titane, rouge de chine, rouge vermillon, bleu outremer, bleu cobalt, jaune cadmium
- feutres noirs fin, moyen et gros, calques feuilles raisin ou pochette ou rouleau
- papier Ingres, papier Canson blanc format raisin, papier «carotte»* ou «papier croquis»
- une planche de bois contre-plaqué de 5 mm format 80/60 cm
- boîte à outils

NÉCESSAIRE EN COURS D'ANNÉE

- acrylique Liquitex, naphthol crimson red, phtalocyanine blue, jaune citron et blanc
- carton bois 120/80 cm (3)
- papier A4 pour photocopieur
- différents papiers de couleur (pochettes)
- clé usb ou disque dur externe

ENVISAGER L'ACHAT

- tablette graphique
- ordinateur

Ce matériel est disponible à "Creativ graphic" bd Pasteur ou "Michel", cours Mirabeau, Aix ou Cultura à Plan de Campagne
Ou à commander à la société «Meistre», «Le Géant» ou «Labelart»

* Le papier carotte est disponible sur internet : www.laboutiquedeschefs.com

Signatures des parents et de l'élève